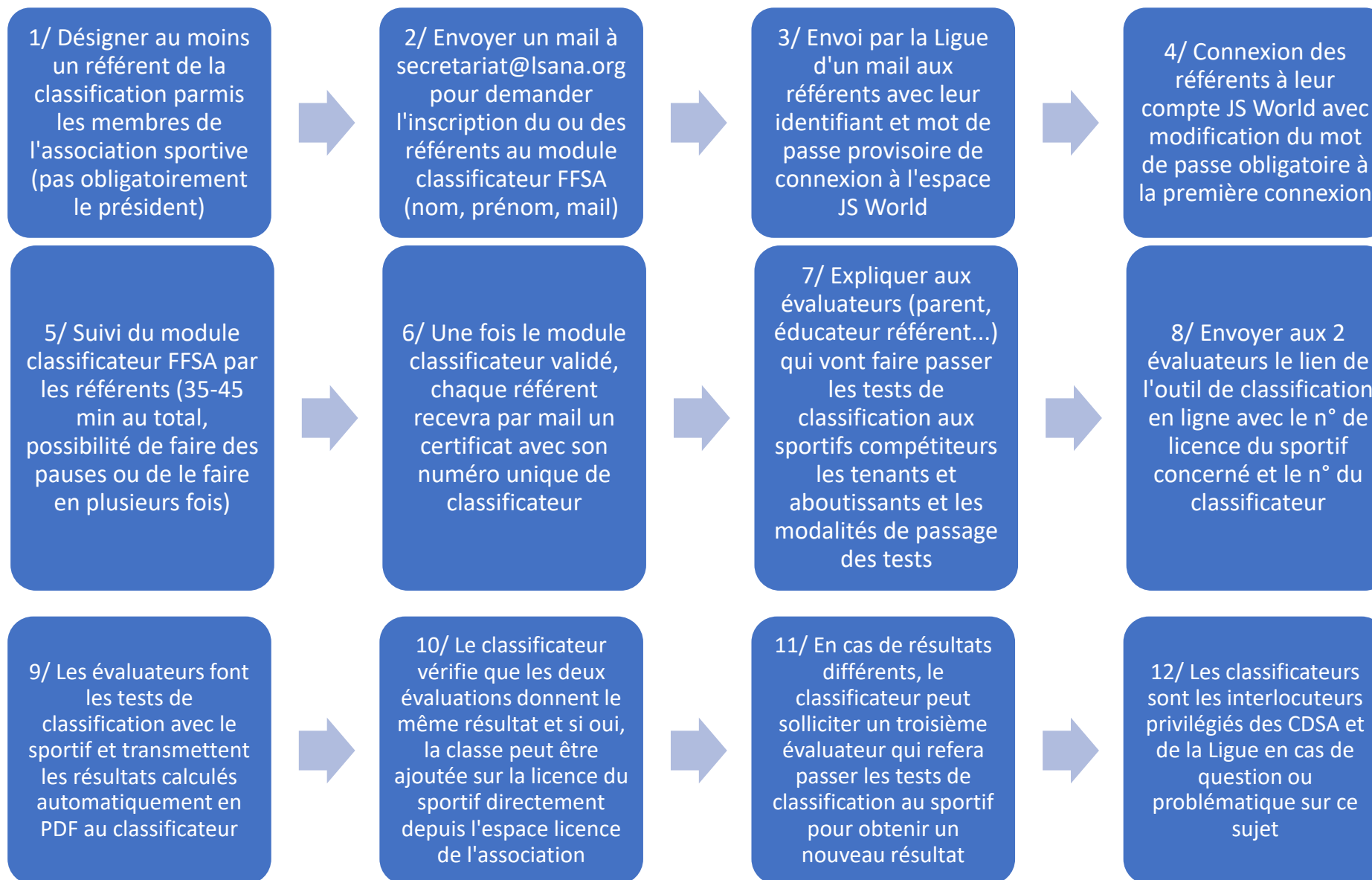


Procédure classificateur FFSA pour les associations sportives



Classificateur = personne référente de l'association garante du respect du système de classification par les évaluateurs et responsable de l'enregistrement de la classe sur la base licence.

Évaluateur = personne qui connaît le sportif et susceptible d'avoir un regard sur ses capacités intrinsèques, chargé de remplir l'une des évaluations pour le sportif (de préférence en sa présence). Il fait parvenir les résultats de l'évaluation au classificateur.